

Invitations à tous les adhérents de SHP

Des événements importants pour l'association vont se dérouler cet été. Ils requièrent de votre part que vous lisiez attentivement ce document et que vous y répondez dans les délais demandés, c'est à dire avant le jeudi 9 juillet.

1- CONVOCATION à L'ASSEMBLEE GENERALE :

Conformément à la modification des statuts votée en janvier, l'Assemblée Générale ordinaire se réunira le **samedi 25 juillet 2015** à partir de 10h, salle Paul Riffat. Les participants seront accueillis à partir de 9h30.

L'ordre du jour sera le suivant :

- a- Rapport moral et d'activité du Président.
- b- Rapport financier du Trésorier et des Commissaires aux comptes.
- c- Proposition de Règlement intérieur.
- d- Programme d'activités à venir.
- e- Budget prévisionnel de l'exercice 2015-2016.
- f- Renouvellement de la moitié sortante du CA
- g- Questions et propositions des adhérents.
- h- Présentation du site internet sur grand écran.

-En parallèle sera présentée une exposition- photos (voir ci-dessous).

- L'AG sera suivie d'un apéritif offert par l'association et d'un repas pour lequel une participation sera demandée aux convives (voir ci-dessous). De 17h à 20h, pour ceux qui le désirent, et pour le public Sannatois non membre de l'association, la salle des fêtes sera ouverte à nouveau pour visiter l'exposition et bénéficier d'une projection vidéo des reportages photographiques des manifestations précédentes et du film de la veillée patois du 25 avril.

2- APPEL à COTISATION :

La cotisation versée en juillet 2014 (ou après pour les adhérents ultérieurs) couvrait le premier exercice, celui qui s'est clos le 30 juin 2014.

Pour le deuxième exercice qui ira du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, nous demanderons aux présents, le jour de l'Assemblée Générale, de bien vouloir

régler le montant de leur cotisation avant l'ouverture des travaux. Ceux qui ne pourront pas venir voudront bien adresser leur chèque, libellé à l'ordre de Sannat Histoire et Patrimoine, avec le coupon réponse qui figure à la fin de cette invitation, à Chantal AUBERT.

Le montant de la cotisation est inchangé : Tarif normal : 15€. Moitié prix pour les jeunes encore mineurs, les étudiants, les personnes en recherche d'emploi, les handicapés.

Les quelques personnes qui ont adhéré après le 1^{er} janvier 2015 sont dispensées d'un nouveau paiement qui serait trop proche du précédent.

3- EXPOSITION :

En parallèle à l'Assemblée Générale sera organisée une expo-photos. Cette année elle sera consacrée aux premiers âges de la vie. « *Nos jeunes années...* »

Nous renouvelons l'appel que nous avons déjà lancé, mais cette fois de manière pressante et urgente. Nous demandons à tous les détenteurs de photos anciennes qu'ils nous les prêtent. Nous afficherons les originaux, ou bien les scans que nous effectuerons, si tel est le désir des propriétaires. Si les personnes ne peuvent pas nous les faire parvenir, elles peuvent nous les envoyer virtuellement, scannées par leurs soins, par mail.

Nous exposerons les photos de groupes d'enfants ou de jeunes de notre commune, qu'il s'agisse de photos d'école, de communion, de conseil de révision, ou des équipes de football des deux clubs qui se sont succédés. Nous afficherons également les photos de familles ou d'amis sur lesquelles figurent des enfants de Sannat.

Il s'agit grâce à ces photos de se remémorer les personnes, mais aussi à travers elles, l'habillement, les activités ou le cadre de vie, de se rappeler ou d'imaginer ce qu'était la « vie d'avant », chez nous.

On peut fixer comme limite pour rester dans « l'avant », la fin des années 1980.

L'année prochaine nous afficherons les photos de mariage.

4- REPAS :

L'Assemblée Générale sera suivie d'un apéritif offert par SHP, et pour ceux qui le désirent d'un repas, en principe champêtre, pris sur l'aire de pique-nique de l'Étang Giraud. (En cas de mauvais temps, nous resterions dans la salle des fêtes).

Nous proposerons le menu suivant :

Salades niçoise et piémontaise

Rôtis de porc et de bœuf

Chips

Fromage

Tarte

Prix : 12€. Boissons non comprises. Tarif enfant (moins de 10ans) :8€

Afin de permettre à l'équipe chargée de l'organisation d'œuvrer dans les meilleures conditions il est impératif de réserver rapidement (avant le 9 juillet) en accompagnant le bulletin réponse d'un chèque.

Le repas est en principe réservé aux adhérents, mais ils peuvent bien entendu se faire accompagner par des membres de leur famille.

5- VOYAGE :

Date : **Samedi 5 septembre.**

Ce voyage se déroulera dans le sud de la Creuse. Au programme :

Visite du domaine de Banizette à la Nouaille (écomusée rural). Arrêt au Pont de Senoueix. Repas et croisière sur une vedette sur le lac de Vassivière. Visite de la maison-musée de Martin Nadaud à Soubrebost.

Les places seront attribuées prioritairement aux adhérents de SHP et aux membres de leur famille. Se joindront à nous des membres de Sannat Loisirs dans la limite des places disponibles.

Le coût tout compris sera de 55€ par personne. Mais grâce à l'aide que nous ont accordée le député Michel Vergnier et le Ministère de la Culture, une remise de 15€ sera accordée à chaque adhérent. (Coût réel donc 40€). Les conjoints non membres de SHP paieront plein tarif, mais ils auront la possibilité d'adhérer à l'association ce qui leur permettra d'avoir la remise, et donc de bénéficier pour 55€ du voyage et de l'adhésion. Les enfants de membres de SHP bénéficieront automatiquement de l'aide de 15€.

Les personnes qui adhèrent à la fois à SHP et Sannat Loisirs bénéficieront évidemment de ces conditions, mais ceux qui sont seulement adhérents de Sannat Loisirs et qui se joindront à nous seront aidés par leur association.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 9 juillet et en même temps verser un acompte de 25€ par participant. (Voir bulletin-réponse).

BULLETIN REPONSE Cotisation – AG – Repas – Photos - Voyage.

NOM et Prénom :.....

Adresse :.....

COTISATION :

- Je souhaite renouveler mon adhésion et je réglerai le jour de l'AG
- Je ne serai pas présent à l'AG et je vous fais parvenir un chèque de..... € en règlement de ma cotisation (et éventuellement de celle de

PARTICIPATION à l'ASSEMBLEE GENERALE

- Je participerai à l'AG du 25 juillet 2015 (ainsi que
- Je ne participerai pas à l'AG mais je donne pouvoir de me représenter à.....
- Je ne participerai pas à l'AG et je ne donne aucun pouvoir.

REPAS :

- Je participerai au repas qui suivra l'AG.
- Je serai accompagné deadultes ou enfants de plus de 10 ans.
- Je serai accompagné de.....enfants de moins de 10 ans.

Montant total du prix du repas :.....

- Je ne participerai pas au repas.

PHOTOS :

- Je vous fais parvenir des photos pour l'expo.
- Je vous envoie des scans de photos par mail. (fabrice.bourriquet@laposte.net)

VOYAGE :

- Je souhaite participer au voyage du 5 septembre

Nombre de personnes :.....et je verse pour cela la somme de.....à titre d'acompte (25€ x Nombre de participants) (Précisez le nombre d'enfants et leur âge

REGLEMENT : Je joins un chèque d'un montant de.....qui se décompose ainsi :
..... € pour le repas,€ pour le voyage,.....€ pour la
(ou les) cotisation(s) (en cas de non venue à l'AG).

A renvoyer avec le paiement avant le 9 juillet 2015 sous enveloppe à : SHP Chantal AUBERT 1 rue du Tilleul 23110 SANNAT.